



Site NATURA 2000 FR9310075

«ZPS Massif du PETIT-LUBERON»

Bilan de l'animation du site

Du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020



Table des matières

NATURA 2000.....	3
La ZPS FR 9310075 « massif du Petit-Luberon ».....	4
Les enjeux et objectifs	5
Missions de la structure animatrice.....	6
Gestion et contractualisation	10
Evaluation des incidences.....	12
Suivis scientifiques.....	14
Information communication, sensibilisation	15
Gouvernance, vie du réseau	17
Synthèse de l’animation	18

NATURA 2000

En 1992, la directive européenne " Habitats " (DH) du 21 mai détermine la constitution d'un réseau écologique européen de sites Natura 2000 comprenant à la fois des zones spéciales de conservation (ZSC) classées au titre de la directive " Habitats " et des zones de protection spéciale (ZPS) classées au titre de la directive " Oiseaux " en date du 23 avril 1979, mise à jour en 2009 (directive 2009-147). L'ensemble des zones ZPS et ZSC forme le réseau européen des sites Natura 2000. Les zones spéciales de conservation (ZSC) sont des sites maritimes et terrestres qui comprennent des habitats naturels ou des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages dont la rareté, la vulnérabilité ou la spécificité justifie la désignation de telles zones et par là même une attention particulière. Les zones de protection spéciale (ZPS) sont des sites maritimes et terrestres particulièrement appropriés à la survie et à la reproduction d'espèces d'oiseaux sauvages qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des espèces d'oiseaux migrateurs. Le but d'une ZPS est d'assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiées sur le site, et de leurs habitats.

Le document d'objectifs (DOCOB) est le plan de gestion d'un site Natura 2000. Il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement. Il propose un ensemble de mesures de gestion pouvant être contractualisées avec les partenaires impliqués. Les mesures de gestion et de conservation définies dans le DOCOB d'un site Natura 2000 tiennent compte des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site, ainsi que des particularités régionales et locales. Elles ne conduisent pas à interdire les activités humaines dès lors que celles-ci n'ont pas d'effets significatifs au vu des objectifs de conservation et de restauration des habitats et des espèces poursuivis sur le site.

Établi lors de la désignation du site Natura 2000, le COPIL est un organe officiel de concertation et de débat qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire. Placé sous responsabilité d'une collectivité territoriale volontaire ou, à défaut, de l'État, il conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), organise la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions décidées dans le DOCOB. Présidé par un élu local ou à défaut par le Préfet de département, le COPIL regroupe l'ensemble des acteurs concernés : État, collectivités territoriales, organisations socioprofessionnelles, associations environnementales, propriétaires...

Le rôle de l'animateur Natura 2000, désigné par les collectivités membres du COPIL, est de mettre en œuvre le DOCOB. Il anime et coordonne différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectif. Il est chargé des différentes dimensions des projets conduits : planification pluriannuelle du projet global, animation de la réflexion et la concertation avec les acteurs concernés, mise en œuvre, évaluation et redéfinition.

Le réseau de sites français représente (source : ministère de la transition écologique et solidaire Oct. 2018) : 12,9 % de la surface terrestre métropolitaine, soit 7 millions d'hectares (33 % de la surface marine de la zone économique exclusive, soit 12 millions d'hectares) ; 1 776 sites, dont 212 sites marins : 402 zones de protection spéciales pour les oiseaux (ZPS) et 1 374 zones spéciales de conservation (ZSC) ; 13 128 communes supports du réseau ; 130 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire (57 % des habitats naturels européens) ; 94 espèces animales identifiées à l'annexe II de la directive Habitats faune flore (18 % des espèces annexe II) ; 63 espèces végétales identifiées à l'annexe II de la directive Habitats faune flore (10 % des espèces annexe II) ; 132 espèces d'oiseaux identifiées à l'annexe I de la directive Oiseaux (67 % des espèces annexe I). Le réseau terrestre se répartit sur les milieux suivants : 43 % de forêts ; 29 % de prairies et landes ; 20 % de zones agricoles cultivées ; 4% d'habitats rocheux (roches nues, plages, dunes...); 3 % de cours d'eau, tourbières et marais ; 1 % de zones urbaines.

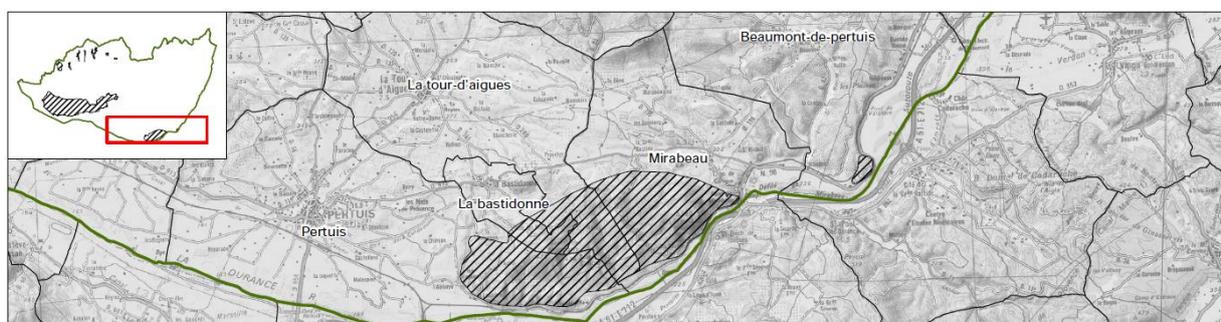
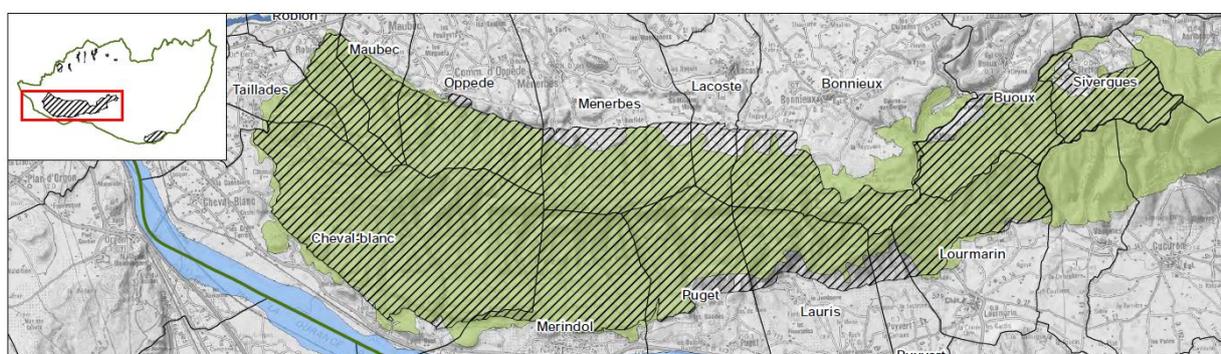
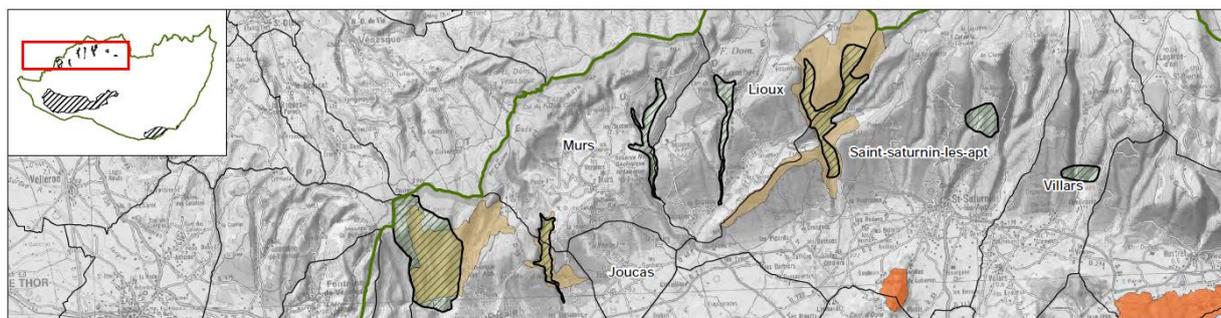
Plus d'informations sur Natura 2000 en Luberon sur le site web du PNR du Luberon

<https://www.parcduluberon.fr/territoire-en-action/natura-2000/>

La ZPS FR 9310075 « massif du Petit-Luberon »

Site Natura 2000 FR9310075 « Massif du Petit Luberon » - Désigné le 23/12/2003 au titre de la Directive Oiseaux

Superficie de 17 050 ha - 25 communes concernées - DOCOB validé en novembre 2012



Animateur ZPS : Chargé de mission Faune et Natura 2000 - Julien Baudat-Franceschi – Depuis 01/04/2016

Les pages de la ZPS sur le site web du PNR du Luberon

<https://www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/natura-2000-r1/la-zone-de-protection-speciale-natura-2000/>

Les enjeux et objectifs

Le périmètre du site correspond à celui de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pris par le préfet de Vaucluse en 1990, pour la préservation des grands rapaces du Luberon (APPB n°1564 du 25 avril 1990). La ZPS dispose ainsi d'une base réglementaire qui facilite la mise en œuvre des objectifs du DOCOB liés aux rapaces, en particulier ceux nichant dans les parois rocheuses grâce à l'interdiction de l'escalade. Soit les deux espèces prioritaires à très fort enjeu de conservation (Vautour percnoptère et Aigle de Bonelli) et deux espèces à fort enjeux (Aigle royal et Grand-duc d'Europe). Le Circaète-Jean-le-Blanc (à fort enjeu), qui niche dans les arbres, est aussi listé dans l'APPB, ce qui historiquement a permis une meilleure prise en compte de l'espèce dans l'exploitation forestière. L'APPB n'a aucune incidence pour la préservation des autres espèces du DOCOB et la mise en œuvre des actions associées.

32 espèces patrimoniales d'oiseaux dont 22 espèces d'intérêt communautaire figurent au DOCOB.

ENJEUX DE CONSERVATION

(Source : tableau p. 17 tome II du DOCOB – Espèces Annexe 1 en gras)

Prioritaires	Forts	Modérés	Faibles
Vautour percnoptère	Circaète Jean-le-Blanc	Bondrée apivore	Milan royal
Aigle de Bonelli	Aigle royal	Milan noir	Busard Saint-Martin
2 espèces	Faucon crécerellette	Vautour fauve	Œdicnème criard
	Grand-duc d'Europe	Faucon pèlerin	Petit-duc scops
	Pie-grièche méridionale	Martinet à ventre blanc	Engoulevent d'Europe
	Pie-grièche à tête rousse	Pic noir	Fauvette orphée
	Traquet oreillard	Rollier d'Europe	Fauvette à lunettes
	Monticole bleu	Alouette lulu	Fauvette passerinette
	Bruant ortolan	Pipit rousseline	Tichodrome échelette
	9 espèces	Fauvette pitchou	Crave à bec rouge
		Pie-grièche écorcheur	10 espèces
		11 espèces	



Les prospections réalisées depuis 2016, n'avaient pas permis de retrouver : Pie-grièche à tête rousse, Traquet oreillard, Fauvette à lunettes, Bruant ortolan. **Il est probable que ces quatre espèces aient disparu du site, notamment du fait de la fermeture du milieu.**

Deux autres espèces n'ont pas été recontactées, le Faucon crécerellette et la Pie-grièche écorcheur. Le DOCOB mentionne leur présence ponctuelle passée, leur absence du site et l'éventualité d'un retour. Ce n'est pas le cas à ce jour.

Toutes les autres espèces du DOCOB ont été contactées au moins une fois depuis 2016.

Le marché dédié à l'étude de mise à jour exhaustive des peuplements de Passereaux (voir plus bas) a été mis en œuvre au printemps 2020, par la LPO PACA. Les résultats de l'étude seront présentés en COPIL, qui se tiendra le 09 Avril 2021. Ils figureront dans le prochain bilan d'animation (Mai 2020 – Avril 2021).

Missions de la structure animatrice

Groupes de Tâches	Titres (activités de l'animation)	Code action	Détails
1-	Gestion et contractualisation	M1	Gestion contractualisation : M11 (contrats); M12 (MAEC); M13 (charte); M14 (autres outils financiers ou règlementaires); M15 (animation foncière)
2-	Evaluation des incidences	M2	Evaluation des incidences : M21 (Porter à connaissance); M22 (Conseil aux collectivités sur documents d'urbanisme)
3-	Inventaire et suivis scientifiques	M3	Inventaires et suivis scientifiques : M31 (études en régie); M32 (études sous-traitées); M33 (BDD & bancarisation SILENE)
4-	Information, communication, sensibilisation	M4	Information communication sensibilisation : M41 (Outils de communication); M42 (Médias); M43 (Scolaires); M44 (Réunions & évènementiels)
5	Gouvernance du site et révision du DOCOB	M5	Gouvernance du site et révision DOCOB : M51 (COPIL & groupes de travaux); M52 (RCPA & bilans d'activités); M53 (Actualisation DOCOB); M54 (Vie du réseau)
6	Gestion financière et divers	M6	Gestion financière et divers : M61 (Ingénierie financière); M62 (Facturation DDT); M63 (Formation); M64 (Autres, divers)

Les missions et actions sont décrites dans le DOCOB, disponible dans l'espace téléchargement Natura 2000 du site web du PNRL

<https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>

Tableau de réalisation du 1^{er} Mai 2018 au 30 Avril 2019

Le tableau liste les actions par groupes, avec la différence prévisionnel / réalisé. Le bilan par groupes d'actions est donné plus bas.

NATURA 2000 : Animation du DOCOB "Massif du Petit-Luberon" / ZPS FR9310075									
<i>Impression en A3 : si tableau trop large, masquer les colonnes inutiles (sélé</i>									
Par " Parc Naturel Régional du Luberon - Julien BAUDAT-FRANCESCHI "									
Annexe au compte-rendu de la RCPA tenue le 19 Octobre 2018							PERIODE 1		
PREV = prévisionnel; REEL = réalisé; Diff. = différence									
Date de	02 04 2021		Date début (jj/mm/aaaa; mois complet inclus) :				01/05/2019		
			Date fin (jj/mm/aaaa; mois complet inclus) :				30/04/2020		
			ETP <u>prévisionnel</u> sur la période (exemple : 0,8 = 80%) :				0,25		
			Nombre de mois (calcul automatique) :				12		
voir onglet CCH		voir onglet Mesures				Nb de jours : 1 jour = 7h			

CODE chapitre	Code mission PACA	Intitulé simplifié	Code mesure DOCOB	Description de l'action ou de la tâche (mettre en police bleue si évolution de la mesure suite à précédente convention d'animation)	Priorité dans DOCOB	Priorité pendant animation (RCPA)	PREV-1	REEL-1	Diff.	Commentaire
x	x									
M1	M11	GEST : contrats N2000 (forestiers et ni ni)	S1	Assurer l'entretien et l'approvisionnement des placettes de nourrissage	1	1	6	0	-6	Pas de contrat.
M1	M12	GEST : MAEC							0	
M1	M13	GEST : Charte "parcelle"							0	
M1	M14	GEST : autres outils financiers ou réglementaires	S1	Mise à jour APPB - Mobilisation lycée agricole	1	1	6	5,5	-0,5	Visite LEO Mayorques; APPB : concertation FFME ; mise à jour texte pas réalisée; Chantier lycée agricole La Ricarde pour entretien de 2 placettes.
M1	M15	GEST : animation foncière	AH3	Identifier et maîtriser les espaces sites et itinéraires de loisirs et sports de nature, pérennes et compatibles aux sensibilités avifaunistiques . Présentement : cas des ZSM	1	1	2	3	1	Dossier piste cyclable route des crêtes du Petit Luberon; suivi débalisage sentier roque des bancs (SMDVF) + conception fabrication panneaux
v	v	1 - GEST	ss-total				14	8,5	-5,5	

CODE chapitre	Code mission PACA	Intitulé simplifié	Code mesure DOCOB	Description de l'action ou de la tâche (mettre en police bleue si évolution de la mesure suite à précédente convention d'animation)	Priorité dans DOCOB	Priorité pendant animation (RCPA)	PREV-1	REEL-1	Diff.	Commentaire
M2	M21	INCID : conseil sur EIN2	AH1	Adapter les périodes et les lieux des travaux forestiers et DFCI aux sensibilités avifaunistiques	1		2	1	-1	Etat assiette ONF 2020
			AH3	Identifier et maîtriser les espaces sites et itinéraires de loisirs et sports de nature, pérennes et compatibles aux sensibilités avifaunistiques	1		3	5	2	Travail avec chargé mission sports de Nature (éric Garnier)
M2	M22	INCID : conseil aux collectivités sur documents d'urbanisme	AH3		1		1	0	-1	Pas de révision de doc urbanisme sur la période
∑	∑	2 - INCID	ss-total				6	6	0	
M3	M31	SCIENT : études en régie	SUI1	Réaliser le suivi des populations d'oiseaux et de leurs habitats et évaluer les mesures de gestion	1		18	14	-4	2ème passage pts écoute zone incendiée; contribution suivi piège photos placettes; baguage Aigle de Bonelli ; suivi Aigle royal ; suivis Percnoptère ; calage STOC capture Majorques. Non réalisé cause confinement 2020 : mise à jour inventaire ZPS pour Rollier d'Europe & rapaces nicheurs diurnes docob : bondrée apivore, circaète, faucon pèlerin et suivi 2020 zone incendiée
M3	M32	SCIENT : études sous-traitée		Montage étude passereaux ZPS, émission du marché, sélection offres	1		2	3	1	
M3	M33	SCIENT : BDD et bancarisation dans SILENE	SUI1	Saisie données BD Faune PNRL pour SILENE	1		2	2	0	
∑	∑	3 - SCIENT	ss-total				22	19	-3	

CODE chapitre	Code mission PACA	Intitulé simplifié	Code mesure DOCOB	Description de l'action ou de la tâche (mettre en police bleue si évolution de la mesure suite à précédente convention d'animation)	Priorité dans DOCOB	Priorité pendant animation (RCPA)	PREV-1	REEL-1	Diff.	Commentaire
M4	M41	COM : outils de com	ANI3	Mettre en œuvre une communication au service de l'information et de la sensibilisation sur la conservation de l'avifaune à destination de différents publics	1		3	9	6	Sortie buissonnière Mérindol dont préparation; VTT All Ride; pose panneaux APPB. Réunions et suivi projet musée fauconnerie & protection des rapaces. Non réalisé : lettre du site N2000
M4	M42	COM : médias	ANI3; AH3		1		0		0	
M4	M43	COM : scolaires					0	2	2	sensibilisation lycéens Pertuis; intervention lycée agricole La Ricarde suite chantier placettes
M4	M44	COM : réunions & évènementiel	ANI3	Travail en réseau avec d'autres gestionnaires	1		0	1	1	COTECH PNA Percnoptère
.	.	4 - COM	ss-total				3	12	9	
M5	M51	GOUV : COPIL & GT N2000	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		3	0,5	-2,5	pas de GT sur la période
M5	M52	GOUV : RCPA & bilans activité	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		6	8	2	Pas de bilan de mise à jour inventaires ornithologiques car non réalisés (confinement 2020); résultats suivis dans bilan
M5	M53	GOUV : Actualisation DOCOB							0	
M5	M54	GOUV : vie du réseau	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		1		-1	
.	.	5 - GOUV	ss-total				10	8,5	-1,5	
M6	M61	FINAN : ingénierie financière	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		1	0	-1	réalisé par service administratif du parc
M6	M62	FINAN : facturation DDT	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		1	0	-1	réalisé par service administratif du parc
M6	M63	FINAN : formations	ANI1	Animer et mettre en œuvre la politique N2000 du site	1		0		0	
M6	M64	autre							0	
.	.	6 - FINAN	ss-total				2	0	-2	
.	.		TOTAL	Total M1 à M6 (= travaillé)			57	54	-3	
M9	M91	ABSENCES exceptionnelles	.	Absences exceptionnelles (maladie, maternité, autres événements familiaux, formation hors N2000...)	-	-			0	
.	.		TOTAL	Total M1 à M9			57	54	-3	

Gestion et contractualisation

Bilan de l'état de conservation des ZSM au 30 Avril 2020

Le prévisionnel comprend la réalisation d'une animation foncière destinée à la préservation des ZSM (Zones de Sensibilité Majeure). Les ZSM correspondent à un périmètre rapproché autour des nids de Vautour percnoptère : +/- 600 m autour du nid pour la zone cœur, +/- 1 km pour la zone tampon, en fonction de la topographie locale. La méthodologie de leur tracé a été définie dans le cadre du Plan National d'Actions, sous le pilotage de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec l'expertise de la LPO et du CEN PACA.

La ZPS comporte quatre ZSM actives, correspondant aux sites de nidification des couples reproducteurs du Petit-Luberon. Il n'y a à ce jour plus aucun couple reproducteur dans les autres parties de la ZPS (monts de Vaucluse, vallon de l'Aiguebrun / Ouest du Grand Luberon, massif du Saint Sépulcre). Par soucis de confidentialité, la cartographie des ZSM du Petit-Luberon n'est pas incluse dans ce bilan ayant vocation à être en accès libre sur internet.

Globalement, le massif du Petit-Luberon est bien protégé, et avec lui les quatre ZSM. Ce tout à la fois par la charte du PNRL, l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) « Grands rapaces du Luberon », les deux sites Natura 2000 qui s'y superposent FR 9310075 ZPS « massif du Petit-Luberon » (directive oiseaux ; ce site) et FR 9301585 « ZSC massif du Luberon » (directive habitats), la réserve biologique intégrale (RBI) de l'ONF, la réserve naturelle nationale (RNN) géologique du Luberon, et l'espace naturel sensible (ENS) de la forêt des Cèdres.

L'ensemble du Petit-Luberon est non constructible, en tant que secteur de Valeur Biologique Majeur de la charte du parc. L'APPB « Grands Rapaces du Luberon » couvre aussi l'intégralité du massif, avec interdiction de l'escalade, de la chasse photographique, et du parapente. Les quatre ZSM sont intégralement incluses dans ces zonages. Ce qui les protège de tout gros projet d'aménagement, et des principales activités connues pour avoir un fort impact négatif sur la nidification des grands rapaces à nidification rupestre. S'y ajoute pour partie le périmètre de protection de la RNN géologique du Luberon.

A noter que les zones cœurs des quatre ZSM sont intégralement (N=3) ou en partie (N=1) incluses dans le zonage de la charte du parc « milieux exceptionnels : garrigues sèches du Petit-Luberon ». Ce zonage accentue l'engagement des communes adhérentes de la charte du parc pour protéger ces milieux naturels.

Deux ZSM sur les quatre ont leur zone cœur incluse dans la RBI, ce qui renforce significativement la protection dont elles bénéficient. Les deux couples sont surveillés et suivis par l'ONF. L'une de ces deux ZSM est de plus au sein d'un site classé au titre de la RNN géologique du Luberon ; ce qui renforce notamment la protection de l'intégrité des corniches rocheuses (interdiction de tout type d'extraction et de toute atteinte aux éléments géologiques du site). Législation dont bénéficient indirectement les percnoptères, puisque cela préserve fortement le biotope rupestre dans lequel ils nichent.

Une troisième ZSM a sa zone cœur partiellement incluse dans la RBI. Le couple est suivi conjointement par le CEN PACA et le PNRL. Une partie de la zone tampon est dans le périmètre de protection de la RNN géologique du Luberon.

La quatrième ZSM a sa zone cœur partiellement incluse dans l'ENS de la Forêt des Cèdres. Sa zone tampon est pour partie dans ce même ENS, ainsi que dans le périmètre de protection de la RNN géologique du Luberon. Le couple est suivi par le PNR Luberon.

L'état de conservation des quatre ZSM est très bon. Aucune atteinte au biotope rupestre de nidification des vautours n'y est possible, du fait des réglementations garantissant la préservation de ces sites.

La seule menace sérieuse réside dans la fréquentation touristique, source de dérangement des oiseaux durant la nidification. Cette fréquentation touristique impactante pour les vautours et aigles nicheurs revêt plusieurs formes, face auxquelles l'animateur met en place une stratégie d'action pour atténuer les impacts :

- La pratique de l'escalade sauvage au sein de l'APPB : si elle reste rare et localisée au sein du Petit-Luberon, elle est encore trop régulièrement constatée. L'unique solution réside dans le renforcement des contrôles par les inspecteurs de l'Environnement de l'OFB, et les agents ONF en forêt domaniale.
- La pratique de la randonnée hors sentiers « officiels » : une ZSM est particulièrement concernée par ce problème, avec un sentier qui passe juste sous un nid de Percnoptère, ce qui génère des dérangements récurrents. Suite à une démarche de l'animateur auprès de la mairie de Puget sur Durance, un arrêté municipal a été pris le 25 Avril 2019 (précédente période d'animation), qui interdit l'accès à ce sentier entre le 1^{er} Mars et le 15 Septembre, pour couvrir l'ensemble de la période de nidification des vautours. Le débalisage du sentier a été réalisé en Janvier 2020, via une prestation du Syndicat Mixte Forestier du Vaucluse, sur financement de l'Espace Naturel Sensible de la forêt des Cèdres. Ce même financement a permis la conception et la fabrication de 4 panneaux, qui seront déployés sur le terrain en 2021.
- Le projet de développement d'un itinéraire vélo à travers le Petit-Luberon par la route des crêtes : le PNR du Luberon est impliqué dans le suivi de ce projet, porté par le département de Vaucluse, et qui traverse trois ZSM sur les quatre, ainsi qu'un site de nidification d'Aigle de Bonelli. L'étude d'incidences, réalisée par un bureau d'études pour le porteur du projet, concerne uniquement la phase travaux. Cette étude garantie de réduire à son minimum l'impact potentiel des travaux sur les grands rapaces, notamment en proscrivant toute intervention durant la période de nidification. L'enjeu est aussi de garantir la maîtrise de l'augmentation de la fréquentation touristique du massif qui va nécessairement résulter de cet aménagement, puisque cette augmentation de fréquentation est l'objectif recherché. Une ZSM est particulièrement sensible du fait de sa configuration topographique et du tracé de l'itinéraire vélo. L'animateur a contribué à rédiger en Juillet 2019 une note technique pour contribution à l'avis du service Biodiversité Géologie Ressources Naturelles du parc, à destination du porteur de projet (service des routes du département). Participation à une réunion de restitution de l'étude d'incidence Natura 2000 (bureau d'études Naturalia), le 19 Juillet 2019 à Avignon. Au jour de rédaction de ce bilan (Mars 2021), le parc n'a toujours pas eu accès à l'étude d'incidences finalisée (demande en cours auprès du département).

Bilan des contrats Natura 2000

La mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 de réfection de 6 placettes était initialement envisagé pour cette première période d'animation de la convention 2019-2022 (cf. compte rendu RCPA du 19/10/2018).

Aucun contrat n'a finalement été mis en œuvre sur cette première période d'animation, les coûts s'avérant très supérieurs à ce qui était supposé. Comme cela a été démontré suite au chantier mis en œuvre durant l'hiver 2018/2019 pour la réfection des placettes situées sur les communes de Lauris et Puget (cf. CR COPIL du 13/12/2019). Les surcoûts sont principalement liés aux contraintes logistiques fortes : sites isolés accessible uniquement via des pistes forestières ; travail dépendant de la météo avec nécessité de réaliser les chantiers hors période de reproduction des vautours, soit durant l'automne hiver. Pour ces raisons, le constat a été fait que déposer un contrat dans le but de financer une prestation de service pour la réfection des placettes n'était pas approprié, notamment en termes de bonne utilisation des fonds publics. Le parc souhaite s'orienter vers des contrats avec financement d'un agent parc en régie, ce qui revient beaucoup moins cher, et permet de mieux maîtriser la réalisation des chantiers.

Contrat Natura 2000 en préparation

Un contrat est à monter par l'animateur pour reprendre la placette située sur la commune de Buoux. Il sera déposé pour la session de Juin 2021. L'animateur se rapprochera par ailleurs de l'ONF fin 2021 pour évaluer les besoins de travaux sur les 3 placettes situées en forêt domaniale.

Gestion avec d'autres outils financiers

Le projet interparcs PACA sur le Vautour percnoptère est en cours depuis 2018. Ce projet est financé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) à 80% et par le PNRL (20% autofinancement en ingénierie). Sur la période du présent bilan, la création de deux placettes « éleveurs » a été initiée hors ZPS Natura 2000 (secteur des piémonts Sud de Lure ; département du 04). Cette action doit permettre de développer des placettes complémentaires du réseau existant dans la ZPS. Suite aux aléas de la pandémie COVID 19, le projet a été prolongé jusque fin 2022, en accord avec l'OFB. Un film documentaire d'une quinzaine de minutes, sur le Vautour percnoptère et les acteurs de sa préservation, sera aussi réalisé.

Un chantier de 2 jours a été organisé les 25 et 28 Novembre 2019, avec le lycée agricole de La Ricarde (Isle sur Sorgues), pour débroussailler deux placettes (communes de Lauris et Puget). Une intervention en salle sur le Vautour percnoptère et l'Aigle de Bonelli a ensuite été réalisée au lycée le 23/01/2020.

Evaluation des incidences

L'évaluation des incidences consiste en une veille permanente de l'animateur qui émet au cas par cas un avis reposant sur des préconisations argumentées :

- Veille des projets émergents
- Adaptation des périodes de travaux aux sensibilités avifaunistiques (tout chantier en milieu naturel)
- Veille et adaptation des itinéraires et sites de pratiques sportives de nature
- Information du maître d'ouvrage en amont ; préparation d'un formulaire d'évaluation pré-rempli avec habitats et espèces concernées pour faciliter le remplissage par le porteur de projets et améliorer la pertinence
- Visite de terrain avec le porteur de projet préalablement à l'émission de l'avis ou étude d'incidence
- Éléments du « porter à connaissance », extraction des données cartographiées, rédaction avis pour les services de l'État (DDT 84)
- Suivi des projets

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées à la veille et aux évaluations des incidences :

Actions	Détails	Partenaire et/ou bénéficiaire
Avis	Programme de coupes en forêt publique (état d'assiette 2020 ONF)	ONF, communes
Mails et réunions Avis	Depuis octobre 2018. Participation au suivi par le PNR Luberon du projet de restauration de la route des crêtes du Petit-Luberon pour création itinéraire vélo tourisme. Contribution à une note rédigée en Juillet 2019 pour avis du service Biodiversité Géologie Ressources Naturelles (BGRN) du parc. Participation à la réunion de restitution de l'étude d'incidence du BE Naturalia le 19/07/2019 à Avignon	Département 84

Le tableau ci-dessous synthétise les manifestations sportives pour lesquelles une veille, des recommandations ou des avis ont été réalisés au regard des enjeux du site Natura 2000 :

nb	Avis PNRL	nom de l'épreuve	discipline	régime	ZPS Massif du Petit Luberon	soumis à EIN2000	date début	date fin	lieu de départ (commune)	départ.	lieu d'arrivée	organisateur	participants	public	organisateur	nb personnes total
1	préavis	2020_04_19_Rando VTT Roc Tary LIOUX	VTT	Déclaration	1	non	19/04/2020		Lioux	84		Roc Tary Club Cavaillon	300	0	40	340
1	oui	2020_02_13_Tour de Provence_ISTRES_AVIGNON	Vélo	Autorisation	1	oui	15/02/2020	16/02/2020	Istres	84	Avignon	Union Sportive La Provence	170	5000	100	5270
1	oui	2020_02_01_23eme rallye Monte Carlo historique	Auto-Moto	Autorisation	1	oui	01/02/2020		Forcalquier	04	Saint-Saturnin-lès-Apt	Atutomobile Club Monaco	300	0	20	320
1	oui	2019_12_07_11eme Telethon de MURS - baptême_auto_MURS	Auto-Moto	Autorisation	1	oui	01/02/2020		Murs	84	Murs	Murs Auto Passion	50	100	20	170
1	oui	2019_11_17_Rando VTT des vendanges GORDES	VTT	Déclaration	1	non	17/11/2019		Gordes	84		Véloroc	300	0	30	330
1	oui	2019_10_04_Rando cycliste Haute Route Ventoux_BEDOIN	Vélo	Déclaration	1	non	04/10/2019		Bedoin	84		Haure Route SA	400	50	20	470
1	oui	2019_09_19_11eme Geneve cannes Classic Rallye auto_MURS-MERINDOL	Activité motorisée	Déclaration	1	oui	19/09/2019		Mérindol	84			35	0	5	40
1	oui	2019_09_15_Tour cycliste feminin international Ardèche_AVIGNON-APT	Vélo	Autorisation	1	oui	15/09/2019		Avignon	84		Velo Club Vallée du Rhone Ardéchoise	200	500	140	840
8													1755	5650	375	7440

Suivis scientifiques

Zone incendiée du St Sépulcre

Le suivi ornithologique (passereaux, rapaces) de la zone incendiée en Juillet 2017 (1200ha) dans le massif du St Sépulcre, commune de La Bastidonne. Le suivi s'est poursuivi aux printemps 2018 et 2019, par l'animateur, ainsi que celui de la réponse de la végétation, par le botaniste du parc. L'interprétation future des résultats devra prendre notamment les travaux d'enlèvement des bois brûlés, qui étaient toujours en cours en Mai Juin 2019. La présence d'engins au travail biaise inévitablement les résultats, le bruit et la présence d'ouvriers (bucherons) au travail ayant forcément une influence sur le détail de la distribution des passereaux sur le site. Les périodes administratives de rapportage étant décalées par rapport aux périodes biologiques (nidification des oiseaux), le présent bilan ne comprend que le deuxième passage sur les points d'écoute. Celui-ci a été réalisé les 15 et 16 Mai 2019. Pour la saison 2020, ce suivi a dû être annulé pour cause de confinement COVID 19 de mars à mai 2020.

Suivi du Vautour percnoptère

Pour la fin de la saison de nidification 2019, le suivi de deux couples de Vautour percnoptère a été assuré par un service civique (Florian Patouillard), avec le renfort d'une prestataire de service (Clémentine Bougain ; financement projet interparcs OFB). Pour la première partie de la saison de nidification 2020, l'animateur a dû assurer seul le suivi des deux couples. Ce car en raison du confinement COVID 19, le recrutement d'un service civique a été annulé. Ce suivi a néanmoins pu être maintenu en mode dégradé, sur dérogation. Les deux couples suivis ont produit chacun un jeune à l'envol en Août 2019.

Suivi du Circaète Jean-le-Blanc

Pour la saison de nidification 2019, un second service civique (Sébastien Centanni) a été recruté, pour le suivi du Circaète Jean-le-Blanc, en coopération avec l'ONF. L'objectif est de déterminer si les travaux d'exploitation forestière risquent d'impacter des couples installés. Auquel cas, les travaux sont ajournés et réalisés après la période de nidification. En 2020, cette action n'a pas été réalisé par le parc, suite au confinement COVID 19, et à l'annulation du recrutement des services civiques. En 2019, le service civique a contribué au suivi de 3 couples de circaète de la ZPS, dont au sein de la zone incendiée du St Sépulcre.

A noter que le temps passé à recruter et encadrer les services civiques n'est pas pris en compte dans le financement de l'animation Natura 2000, tout comme le temps passé par les services civiques eux même (chacun 6 mois à plein temps de Mars à Août). C'est un apport très significatif du parc à la mise en œuvre de la politique Natura 2000 pour ce site.

Contribution à d'autres suivis (divers)

Participation au baguage des aiglons d'Aigle de Bonelli par le CEN PACA (04/06/2019).

Cadrage mise en place d'une station de suivi des populations d'oiseaux communs par le baguage à la ferme des Mayorques le 02/03/2020 (STOC Capture – programme muséum Paris). La méthode est celle de la Capture Marquage Recapture (CMR). Une station de suivi de ce type a existé aux Mayorques au début des années 2000, durant quelques années (entre 3 et 5 ans, données non disponibles au PNRL, stockées au CRBPO- muséum de Paris). La réactiver permettrait à terme d'effectuer une comparaison et d'évaluer les éventuelles tendances démographiques des passereaux communs du site, qui incluent au moins une espèce du DOCOB (Fauvette pichou). Un bagueur agréé muséum vivant dans la région (Mr Richard MARC) est volontaire pour prendre en charge la station, avec l'appui de l'animateur.

Marché public étude passereaux ZPS

Rédaction du CCTP, émission marché, réception des offres, rédaction analyse des offres et sélection (LPO PACA), réunion de calage de l'étude avec la LPO. Etude mise en œuvre sur période d'animation suivante et restituée fin 2020 (cf. prochain bilan d'animation).

Le tableau ci-dessous synthétise les suivis ornithologiques coordonnés (VSC) et/ou menés par l'animateur :

Intitulé du suivi	Partenaires	Objectifs des suivis	Espèces	Priorité Docob	Action Docob
Suivi de la reproduction 2019 & début 2020	ONF & CEN + VSC PNRL & prestataire projet AFB	Suivi de la reproduction des couples ; recherche de nouveaux couples sur sites historiques et/ou nouveaux sites	Vautour percnoptère	1	SUI 1
Suivi de la fréquentation des placettes	Agence du Service Civique via recrutement VSC + prestataire projet AFB (2019 uniquement)	Analyse de la fréquentation par l'espèce cible à partir d'un suivi par pièges photos	Vautour percnoptère	1	S1
Confirmation de l'occupation de sites de reproduction	ONF (2019 uniquement)	A partir de l'état d'assiette fourni par l'ONF, confirmer la reproduction sur les sites potentiellement impactés par la programmation, et adapter les modalités des travaux pour minimiser l'impact	Circaète Jean-le-Blanc	1	SUI 1
Suivi zone incendiée La Bastidonne	ONF	Suivre à long terme la réponse des oiseaux au passage du feu	Toutes	1	SUI 1

LES RESULTATS DES SUIVIS SUR LA PERIODE 2019-2020 SERONT PRESENTES LORS DU COPIL DU 08 AVRIL 2021 ET LA PRESENTATION POWERPOINT SERA DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU PNRL

Information communication, sensibilisation

Outils	Format	Tirage	Objectifs/Contenus	Public visé	Diffusion
Site internet PNRL	Pages web html	/	Contribution en interne aux pages web dédiées à N2000	Tout public	Site internet
Annuel du PNRL	Rapport d'activités		Bilan des actions de l'année du PNRL dont Natura 2000	Tout public	Mairies, OT, partenaires
Chemins des parcs	Internet		Itinéraires de randonnées avec interprétation interactive – points d'intérêt décrits par les experts du PNRL	Tout public	Site internet
SIT	Internet		Base de données pour suivi partagé des actions (contrats) et des périmètres de reproduction des espèces prioritaires sur SIT (www.pnrpaca.org)	Techniciens et élus / Tout public	Internet

Création / mise à jour d'outils de communication, media : sensibilisation à la conservation de l'avifaune et de ses habitats

- Finalisation de l'exposition dédiée aux rapaces du Luberon, sur crédits PNRL
- Veille internet en interne PNRL sur le géocaching au sein des sites N2000 animés par le PNRL
- Pose terrain de 30 panneaux règlementaires APPB « Grands rapaces du Luberon » (avec entreprise Pic Bois)

Organisation/ participation à des manifestations, actions de sensibilisation et de concertation spécifiques

Actions de sensibilisation / Réunions de concertation	Détails	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de participants (env.)
Visite site escalade ZPS avec FFME (P Duret)	Repérage de sites potentiels pour l'escalade aux marges de la ZPS et de l'APPB	FFME	14 05 2019	massif Petit-Luberon ; combe Lourmarin; vallon Aiguebrun	2
Sortie buissonnière "découverte des chants d'oiseaux de la garrigue"	Sortie grand public		18 05 2019	Crau de St Phalès (Mérindol)	12
Visite ferme des Mayorques avec LPO	Evaluation du site pour dossier compensation LEO	LPO	21 05 2019	ferme des Mayorques	4
Restitution étude d'incidences Naturalia	Restitution étude biodiversité incidences N2000 bureau études itinéraire cyclable Petit-Luberon		19 07 2019	Hôtel du département	12
Visite préparatoire chantier placette	Repérages terrain débroussaillage placettes avec enseignants lycée agricole La Ricarde	Lycée agricole La Ricarde (Isle sur Sorgues)	08 10 2019	Petit-Luberon (Lauris Puget)	2
Projet musée fauconnerie & protection des rapaces	réunion à la communauté de communes : présentation étude faisabilité du projet	COTELUB, association équipage Provence Méditerranée	06 11 2019	La Tour d'Aigues	8
Itw lycéens Pertuis	Interview par les éco délégués du lycée Val de Durance (Pertuis) à propos portection des rapaces et de la biodiversité, N2000	équipe pédagogique lycée Val de Durance (Pertuis)	03 12 2019	La Bastidonne (Grand Real)	30
Projet musée fauconnerie & protection des rapaces	réunion presentation faisabilité du projet mairie Cadenet	COTELUB, association équipage Provence Méditerranée	04 12 2019	mairie Cadenet	8
VTT ALL RIDE LUBERON	Evènement sportif VTT	Département 84 + VTT Luberon + Centre Leo Lagrande + divers	08 12 2019	Petit-Luberon	863
Projet musée fauconnerie & protection des rapaces	réunion concertation LPO PACA, PNRL, porteur de projet	COTELUB, association équipage Provence Méditerranée	03 02 2020	mairie Cadenet	5

Peu d'évènements publics sur la période du fait pandémie COVID 19 en deuxième partie

Gouvernance, vie du réseau

Gouvernance du site

Action de gouvernance du site	Détails	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de participants (env.)
RCPA	Réunion annuelle de bilan & planification animation ZPS	DDT 84 ; DREAL	24 05 2019	Maison du Parc (Apt)	5
Comité de pilotage 2019	Copil annuel du site, organisé conjointement avec copil ZSC « Massif du Luberon » FR9301585	DDT84/ élus/ membres du copil	13 12 2019	Salle des fêtes de Mérindol	10

Travail en réseau : réseaux régionaux et nationaux (animateurs N2000 et/ou autres gestionnaires)

COTECH PNA Percnoptère	Comité technique Plan National d'Actions Percnoptère	CEN PACA + divers	15 10 2019	St Martin de Crau	20
------------------------------	---	----------------------	------------	-------------------	----

Synthèse de l'animation

Comparativement à la période précédente, les différences sont les suivantes :

- La part des actions de gestion est passée de 29% à 16%. Ceci est dû à l'absence de montage de contrat N2000 sur la période. La mobilisation du lycée agricole de La Ricarde a permis la réalisation d'une action de gestion à moindre coût, en y intégrant de la sensibilisation. Le prochain contrat pour la rénovation de placettes sera basé sur le financement d'un agent en régie PNRL, afin d'éviter les surcoûts liés aux contraintes logistiques des chantiers en pleine Nature dans des sites isolés (constat à l'issue du contrat mené lors de la précédente période d'animation).
- L'évaluation des incidences a demandé un investissement temps supérieur, de 7% à 11%.
- La part des suivis scientifiques est remontée de 21% à 35%, comme prévue au précédent bilan. Néanmoins la fin de période (début printemps 2020) a été perturbée par le confinement COVID19, la totalité des jours prévus n'a pas pu être réalisé (annulation d'une partie des inventaires). Les jours réalisés ne se répartissent pas entièrement comme initialement envisagé (suivis Percnoptère assurés par l'animateur suite annulation recrutement service civique).
- La part des actions dédiées à l'information, la concertation, la sensibilisation et la communication est stable avec 22% (20% au bilan précédent). Il reste cependant à mettre en place la lettre N2000 du site.
- Aucune action de gestion financière par l'animateur, du fait de l'absence de contrat N2000.
- Le nombre total de jours est inférieur de 3 jours au prévisionnel : 54 jours réalisés pour 57 prévus. La raison en est l'annulation d'une partie des inventaires naturalistes prévus, du fait du confinement COVID 19 début 2020. Les jours seront reportés dans les périodes suivantes. A noter que ne sont pas pris en compte par Natura 2000 le temps dédié au recrutement et à l'encadrement des services civiques (2 plein temps de 6 mois en 2019), ni le temps de travail des services administratifs pour suivi de la convention.

